



Assainissement de l'autoroute A5 Cornaux – La Neuveville Est

Viaduc du Landeron Ouest – Travaux de construction de deux ouvrages de protection des piles du pont contre le choc ferroviaire

Le Département de la gestion du territoire communique :

Dans le cadre des travaux d'assainissement de l'autoroute entre Cornaux et La Neuveville Est, le Service des ponts et chaussées va entamer lundi 17 novembre 2008 les travaux de construction de deux ouvrages de protection des piles du pont contre le choc ferroviaire. Les travaux s'étaleront jusqu'en mai 2009 et se dérouleront également de nuit lorsque l'interruption du trafic ferroviaire est facilitée.

Ces ouvrages de protection (parapets en béton de 2 x 85 m de long) seront construits le long et de chaque côté des voies CFF et auront pour fonction de dévier les trains en cas de déraillement, de manière à ce que les piles du viaduc ne soient pas touchées. En effet, l'évolution des normes et des charges (vitesse et poids des trains) depuis la construction du viaduc il y a 40 ans a montré, suite aux vérifications statiques, que la sécurité de la structure du viaduc n'était plus assurée en cas de choc ferroviaire contre une pile.

Une étroite collaboration avec les CFF a été mise en place pour mener ces travaux. La sécurité des travailleurs aux abords des voies devra être assurée, comme c'est usuellement le cas, par une alarme automatique composée de feux tournants et d'une alarme acoustique.

Vu la proximité avec la route cantonale, une gestion de la circulation par feux sera nécessaire en 2009, lors de la réalisation du parapet sud.

Par avance, nous remercions les riverains de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulières de ce chantier.

Pour de plus amples renseignements:
Adrien Pizzera, chef de projet à l'ORN5, Service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 67 13.

Neuchâtel, le 14 novembre 2008